

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/TBT/N/ARE/1  
28 février 2006

(06-0841)

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

## NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

<b>1. Membre de l'Accord adressant la notification: ÉMIRATS ARABES UNIS</b> <b>Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):</b>
<b>2. Organisme responsable:</b> Office de normalisation et de métrologie des Émirats (ESMA) <b>Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de télécopie et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:</b>  P O Box 2166 Abu Dhabi ÉMIRATS ARABES UNIS  Téléphone: (+971) 2 6710888 Fax: (+971) 2 6710999 Courrier électronique: <a href="mailto:esma@esma.ae">esma@esma.ae</a> Site Web: <a href="http://www.esma.ae">www.esma.ae</a>
<b>3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [ ], 5.6.2 [ ], 5.7.1 [ ], autres:</b>
<b>4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant):</b> Huiles lubrifiantes (ICS 27.020)
<b>5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié:</b> <i>Final draft UAE standard: Lubricating Oils for Internal Combustion Engines</i> (Projet de norme finale des Émirats arabes unis. Huiles lubrifiantes pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression) – 27 pages, en arabe et en anglais
<b>6. Teneur:</b> Le projet de norme notifié par les Émirats arabes unis concerne les huiles lubrifiantes utilisées pour les moteurs à allumage par étincelles ou par combustion, en particulier les moteurs à essence et diesel à l'exclusion de leurs applications marines. Le nouveau projet de norme classe les huiles lubrifiantes selon la viscosité et les performances et énonce un ensemble de caractéristiques auxquelles elles doivent satisfaire, notamment en matière d'échantillonnage, d'emballage et d'étiquetage.
<b>7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant:</b> Protection de l'environnement et prévention de pratiques de nature à induire en erreur
<b>8. Documents pertinents:</b> Après adoption, l'avis sera publié au Journal officiel

<b>9.</b>	<b>Date projetée pour l'adoption:</b> <b>Date projetée pour l'entrée en vigueur:</b>	} À déterminer
<b>10.</b>	<b>Date limite pour la présentation des observations:</b> 60 jours à compter de la date de notification	
<b>11.</b>	<b>Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:</b>  Emirates Authority for Standardization and Metrology (ESMA) UAE TBT Enquiry point  Téléphone: (+971) 2 6767148 Fax: (+971) 2 6715999 Courrier électronique: <a href="mailto:uaetbt@esma.ae">uaetbt@esma.ae</a> Site web: <a href="http://www.esma.ae">www.esma.ae</a>	